

Une agence immobilière éthique

A lors que le problème du logement fait les gros titres de l'actualité, l'initiative solidaire d'une agence immobilière d'un nouveau genre pourrait bien faire école. En octobre, l'enseigne Robin des toits ouvrait à Schiltigheim, à côté de Strasbourg. Fin janvier, elle faisait son premier don à Habitat et humanisme. Le principe est simple: les responsables s'engagent à reverser 15 % de leurs commissions à des associations caritatives en faveur du logement. Selon eux, une première en France.

Le projet est celui de deux amis. Daniel Perenic, 39 ans, commercial, était tenté par la vente immobilière. Myriam Fictor, 28 ans, travaillait dans les ressources humaines. Tous deux avaient une même envie, changer de métier, et un même idéal, s'engager pour les autres. Ils

ont choisi de se spécialiser dans la vente, et de s'affilier au réseau Fnaim, qui leur permet de bénéficier de formations et de diffuser leurs offres. *« On a fait une enquête dans la rue pour savoir ce que les gens*

« On ne procède pas en élevant le montant de la commission. On choisit de se priver. »

pensaient du concept et quelle part de la commission ils étaient prêts à reverser. La moyenne était de 12 %. On a alors fixé 15 % », indique Myriam Fictor. Autant de moins pour les jeunes entrepreneurs. *« On ne procède pas en élevant le montant de la commission. On choisit de se priver. Il faudra que l'on travaille plus pour rentrer dans nos frais. »*

Cette somme est ensuite reversée soit par l'agence, soit directement par l'acquéreur avec un chèque distinct, à l'une des associations présélectionnées par Robin des toits: Habitat et humanisme, mais aussi le Secours populaire, le Secours catholique, et la Fondation de France notamment. *« On voulait que ces associations aient une implantation locale. On a rencontré tous les dirigeants, et il va y avoir un suivi de ce qui sera fait avec les dons »,* explique Myriam Fictor, qui sent bien que *« certains vendeurs nous confient leur bien pour cela, et les clients ont plus tendance à nous recommander. Cet aspect éthique est un plus, mais nous n'oublions pas que notre métier est avant tout l'immobilier, et que nous devons faire nos preuves. »* Trois ventes ont déjà été signées. Le premier don, de 1 003 €, représente 15 % des 8 000 € de commission d'un bien de 237 000 €. Les deux associés espèrent un chiffre d'affaires de 200 000 € par an, soit 24 000 € de dons.

ÉLISE DESCAMPS (à Metz)